

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 49

Artikel: Nos paysans
Autor: C.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214292>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 7 décembre 1918. — La motion d'ordre (V. F.). — Le bloc latin (J. M.). — Gnagnoton et le Renail (Marc à Louis). — Souvenirs de 1870 (J. Nel). — Pour guérir (Dr D. Fulton). — Qui résoudra ce problème? — Dzin et bithé (Tobi di J'élyudzo). — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.

LA MOTION D'ORDRE

UNE commission officielle siégeait. Elle siégeait depuis quatre heures d'horloge. On se serait cru à Berne. Lecture d'un avant-projet de règlement; dépôt et discussion d'articles additionnels, de propositions et contre-propositions, d'amendements et sous-amendements, conditionnels, éventuels ou définitifs; le projet, remanié d'un bout à l'autre, deuxième examen portant, celui-ci, sur la forme : périodes à arrondir, redondances à éviter; élagage d'impropriétés, de termes obscurs ou ambigus; parfois, sur une virgule, tournoi oratoire entre purs juriconsultes et non moins purs grammairiens. Il semblait qu'on ne pût assez regratter. On regratterait encore, si le plus jeune des commissaires — un nouveau-venu — n'avait d'une voix fraîche et cordiale lancé cette proposition :

— Monsieur le président, je demande par motion d'ordre la permission de conter une historiette.

D'étonnement, la conférence en laissa choir ses textes, et les regards, amusés, se tournèrent vers l'interrompteur. Quel était donc ce jeune homme qui, jusqu'ici, n'avait pas desserré les lèvres et dont la mine et les paroles avaient quelque chose de si ragaillardissant?

Mais le président crut devoir prendre un air sévère.

— Monsieur le motionnaire, dit-il en rajustant ses lunettes, me permettra-t-il de faire remarquer que sa demande, toute séduisante qu'elle est, ne saurait faire l'objet d'une motion d'ordre : on peut proposer par motion d'ordre un vote à l'appel nominal, une suspension de séance, l'ajournement des délibérations; il n'est pas admissible en revanche de recourir à cette procédure pour faire dévier le débat sur des thèmes badins. Ce serait indigne d'une assemblée telle que la nôtre, et contraire à tous les usages, à toutes les notions de la logique, du bon sens, de la bienséance. La motion d'ordre, au reste, est une arme dont le maniement exige beaucoup de circonspection, si l'on ne veut passer pour un obstructionniste, un fumiste, voire un anarchiste.

Sans se laisser démonter — il n'y a que la jeunesse pour braver ainsi les orages — le jeune commissaire reparti :

— Messieurs, je respire : notre excellent président ne m'a pas traité de *bolchéviste*; je n'aurais eu autrement qu'à me jeter au lac, car dans mon village tout le monde m'eût fait les cornes. Il a daigné en outre me montrer les risques auxquels on s'expose en touchant à des formules semblables à ces vieilles carabines qu'on croit déchargées et qui vous éclatent dans les

maines. En cela, mon père pensait comme notre président : « Daniel, mon ami, me disait-il, pour dire la pensée d'emprunte pas le langage d'autrui ». Que ne me suis-je souvenu tout à l'heure de cette recommandation paternelle ! Je vous aurais dit bonnement : « Voici une demi-journée que nous sommes attelés à ce règlement; soufflons un quart d'heure, et pour nous rafraîchir les idées, je vous dirai, si vous le voulez bien, un de ces contes que nos campagnards appellent des *gandoises* ».

— Fameuse idée ! firent deux ou trois commissaires... Nous sommes tout oreilles.

— Messieurs, fit le président, je crois devoir m'opposer...

Mais rappelez donc aux choses sérieuses des hommes décidés à s'égayer un brin, après avoir maché et remaché un avant-projet de règlement, durant quatre heures d'horloge ! C'est en vain que la sonnette présidentielle crut devoir protester, elle aussi ; la commission se moquait bien de ses protestations ! Pour le moment, elle se moquait du tiers et du quart, la commission, elle se moquait de tout, oui M. le président, de tout ! C'est dans cet heureux état d'esprit qu'elle se groupa autour du conteur.

Au chef-lieu, commença celui-ci, j'ai un ami que tourmentait une migraine chronique. Ayant essayé de divers traitements, sans succès, il alla consulter le grand maître de la chirurgie. « Ah ! lui dit l'illustre docteur, que ne peut-on laver le cerveau comme on lave un pantet, avec une brosse de rizette et du savon de Marseille ! On n'entendrait plus parler de ces sempiternelles migraines. »

— « A vous, monsieur le professeur, fit mon ami, rien n'est impossible... »

« Le regard en coup de bistouri que de ses grands yeux clairs me lança l'homme de l'art, me fit comprendre que j'avais gaffé », me confia depuis mon ami ; « mais il eut la bonté de ne pas se fâcher ; sans doute avait-il bien vite percé à jour la parfaite sincérité du bonhomme confiant qui implorait son aide. Après être resté rêveur un instant, il congédia le visiteur en lui disant : « Venez me trouver, un matin, à l'hôpital ; nous tenterons, si vous le voulez, une petite opération, à froid, c'est-à-dire quand la tête ne vous fera pas mal. »

Des semaines s'écoulèrent. La migraine de mon ami persistait-elle, ou bien s'était-elle évacuée à la perspective de la séance en l'hospitaire maison que dirige M. Louis Mermoud ? Je l'ignore. Mais, un beau jour, mon ami, passant sur Montbenon, se trouva nez à nez avec le chirurgien. « Si vous croyez toujours que je puisse faire la lessive des cervelles, passez là-haut demain matin ; ce sera l'affaire d'un quart d'heure », lui dit-il.

Sans avoir dit « non » ni « oui », mon ami se trouva le lendemain sur la table d'opération. I sut d'un infirmier que le maître lui ouvrit la tête d'un tour de main, en tira le cerveau tout en faisant la remarque qu'il ne pesait guère, qu'il le mit sous une cloche à fromage, à cause

des mouches, et qu'ayant soigneusement refermé la boîte crânienne, il ordonna qu'on administrât au patient, aussitôt qu'il s'éveillerait, une pleine bouteille de Villeneuve des Hospices 1895. L'« affaire » avait duré juste 14 minutes, 8 secondes et demie.

Quelques jours plus tard, mon ami rentrait chez lui, rose et frais, sans l'ombre de migraine ; mais aussi sans sa cervelle : le professeur, pris par des devoirs plus pressants, avait dû renvoyer le moment de la lui remettre en place.

Cependant, mon ami ne se pressait pas de réclamer son bien. Il s'était bien écoulé six mois depuis le jour où, la tête vide, il avait quitté l'hôpital, lorsque, un soir, le chirurgien le rencontra flânant devant les belles boutiques de la rue de Bourg.

— Dites-moi, mon ami, vous oubliez décidément votre cervelle ; proprement comme un oignon, elle est fort jolie maintenant ; passez donc la prendre demain matin.

— Demain matin, monsieur le docteur, il n'y a pas moyen, ni toute la semaine non plus, parce que je suis seul au bureau...

— Comment donc, vous travaillez sans cervelle dans un bureau !

— Depuis trois mois.

— Et sans que votre besogne en souffre ?

— Au contraire.

— Et votre bureau se trouve ?

— Au Château...

Le jeune commissaire achevait à peine son récit que la commission, une grande partie d'entre elle du moins, fut secouée d'un de ces bons rires qui sont la santé du corps, de l'esprit et du cœur. Mais cette hilarité n'avait nullement sa source principale dans l'historiette elle-même : elle était causée par le fait — ignoré du narrateur — que quelques-uns des auditeurs étaient des chefs ou sous-chefs de l'administration cantonale.

Le président crut devoir articuler l'épithète d'« irrévèreux ».

Quant aux chefs et sous-chefs, ils prirent congé de leur jeune collègue sans lui montrer les dents. Ils étaient gens d'esprit.

V. F.

Nos paysans. — Une bonne paysanne entre dans un magasin de Lausanne et demande trois mètres de la même étoffe qu'elle a achetée il y a trois ans. Voici l'étoffe, madame... ah ! très bien, combien cela fait-il ? ... 10 fr. 60, madame ; hein ! 10 fr. 60, mais c'est une volerie, la dernière fois vous m'avez fait payer 5 fr. 75 ; même que je vous avais donné trois douzaines d'œufs pour faire la somme... Parfaitement ; et bien donnez-moi trois douzaines d'œufs et vous aurez l'étoffe... La paysanne réfléchit un instant puis répond : Ma foi non, j'y perdrais 3 fr. 50, tenez voilà votre argent — Merci madame, mais permettez-moi de vous dire que mon étoffe n'a pas renchéri dans la proportion de vos œufs. — C. P.